Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20261118-D26_126-DE

Combourg

DEPARTEMENT
ILLE-ET-VILAINE
CANTON
COMBOURG
COMMUNE
COMBOURG
NATURE DE L'ACTE
26_126

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour l'an deux mille vingt-six, où est écrit ce qui suit :
Séance publique du **mercredi 18 novembre**, à 20 heures et 00 minutes, en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation régulière adressée à ses membres le jeudi 12 novembre 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de Conseillers présents : 27
Quorum : 15

Date de convocation et d'affichage : 12 novembre 2026

****

Présents : M. LE BESCO Joël, Mme DELAHAIS Odile, M. DESBOIS Jean-Pascal, Mme DUTAY-MOREL Isabelle, M. LEGRAND Jean-Luc, Mme LEGROS Marie-Noële, M. RIAUX Bertrand, Mme FORESTIER Anne, M. CORVAISIER Christophe, Adjoints au Maire, M. COCHARD Alain, M. LEMENANT Yannick, Mme CHAMPAGNAY Annie, M. LAMOUR Franck, Mme CAVRET Florence, Mme PORÉE Fabienne, M. ROUSSEAU David, Mme THEBAULT-DONDEL Hermina, Mme BELLIS Nathalie, M. CHAUVIN Stéphane, Mme NEDELEC Emilie, Mme FERRÉ Karine, M. GOUABLIN Raphaël, M. LEPORT Florian, Mme CORNU- HUBERT Rozenn, M. CHARLES Bruno, Mme CHENOT Gwenaëlle, M. GAILLARD Corentin, Conseillers municipaux.

Pouvoirs : M. ARNAL Cyrille pouvoir à M. GAILLARD Corentin.

Absents excusés : -

Absents : Mme SORAIS Justine.

****

Président de séance : M. LE BESCO Joël, Maire.

Secrétaire de séance : M. LEPORT Florian, Conseiller Municipal.

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20261118-D26_126-DE

26-126) DEROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR LES COMMERCES DE VENTE AU DETAIL POUR L'ANNEE 2027

Rapporteur : M. Jean-Pascal DESBOIS, Adjoint à la vie économique, touristique, communication et patrimoine

Nomenclature : 6.4 – LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE/Autorisations commerciales

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'article L 3132-26 et L 3132-27 du Code du Travail permettant au Maire d'accorder des dérogations au repos dominical,
VU les modifications apportées par la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques et notamment l'article 250,
VU la consultation faite auprès de l'Union des Commerçants de Combourg,
VU la consultation faite auprès des organisations syndicales d'employeurs et de salariés,
VU les courriers adressés par les enseignes DISTRICENTER le 08 juin 2026 et LIDL le 06 août 2026,

CONSIDERANT qu'il convient d'émettre un avis sur le dispositif de dérogations au repos dominical pour l'année 2027 pour les commerces de détail,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **D'EMETTRE** un avis favorable sur le projet d'ouverture dominicale des commerces de détail les dimanches 10 janvier 2027, 25 juillet 2027, 05 décembre 2027, 12 décembre 2027 et 19 décembre 2027.
- **DE PRECISER** que les dates seront définies par un arrêté du Maire,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à la présente décision,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire, ou son représentant, de l'exécution de la présente décision.

Ce rapport et la synthèse seront mis en ligne sur le site de la Ville.

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,

F. LEPORT

Le Maire,

J. LE BESCO